

Sous la présidence de Jean-Claude Burlot

La séance est introduite en remerciant les participants.es de leur présence et en faisant un rappel des demandes satisfaites depuis le dernier conseil de quartier

Les travaux sur le secteur sont présentés.

Fait ou en cours :

- Début des travaux École Elsa Triolet
- Pose de ralentisseurs avenue des Martyrs de Châteaubriant
- Pose de ralentisseurs sur l'avenue Jean-Baptiste Clément
- Nouveau module de jeu dans l'aire de jeu du 19 mars 1962
- Reprise des trottoirs et chaussée des rues des Ormeaux, des Pâquerettes et des Pervenches suite aux travaux d'assainissement

À venir :

- Reprise des trottoirs avenue des Martyrs de Châteaubriant
- Réfection des trottoirs des avenues des Châtaigniers, Primevères et Acacias suite aux travaux d'assainissement
- Reprise de la rue Suzanne Salomon (impasse nord)

Après une rapide présentation des activités à venir en maisons de quartier, que vous retrouverez sur le planning mensuel disponible dans *L'évolution* et sur mitry-mory.fr, le débat est ouvert.

Relevé de Décisions

- L'école Elsa Triolet sera opérationnelle pour la rentrée 2024
- La destination des locaux de l'école provisoire Elsa Triolet est en réflexion mais ils pourraient accueillir des bureaux administratifs.
- Demande de balançoire pour l'aire de jeux du 19 mars 1962 : l'engagement initial était de réimplanter les jeux de l'école Elsa Triolet qui étaient relativement neufs, avant la démolition. Une étude pour la balançoire sera réalisée ultérieurement.

- Stationnement avenue des Martyrs de Châteaubriant : appeler le 17 pour la Police Nationale ou le 01 34 31 31 21 pour la Police Municipale pour verbalisation et/ou enlèvement des véhicules gênants.
- La réfection de l'avenue de la Concorde est prévue dans les années à venir.
- Nuisances sonores : en période estivale de multiples nuisances reviennent fortement. Pour les motocross, le plus efficace reste la localisation du stockage des véhicules pour procéder aux saisies. Ne pas hésiter à alerter les autorités lorsque l'on en a connaissance.
- Dangerosité carrefour des avenues Frênes et Salengro : un 3^e ASPE a été ajouté cette année. Réflexion sur pose de barrières mais attention à la réduction du trottoir déjà peu large. La réflexion sera poursuivie en lien avec les parents d'élèves.
- Rajouter un distributeur de sachets pour déjection canine entre les bâtiments 9 et 12.
- Réfléchir à une zone type caniparc derrière ces bâtiments déjà utilisés par les riverains.nes de cette manière.
- Les plots mis au passage piéton entre le bât. 8 et le 10 ne sont pas efficaces : on peut réfléchir à élargir la zone de dégagement mais cela supprimera 2 places de stationnement.
- Rajouter un 2^e panneau d'interdiction de dépôts sauvages rue du 14 juillet.
- Accès déchetterie : la Ville va demander au SIGIDURS de travailler un guide pour clarifier ce que l'on peut jeter et où ? Pour rappel, il existe un guide édité par la Ville ainsi que toutes les informations sur ce sujet disponibles sur mitry-mory.fr rubrique *Propreté*.
- Problème de cambriolages dans les impasses : intensification des brigades pédestres dans les zones dites de « bout de ville », reprendre la mobilisation pour augmenter les moyens du commissariat, ne pas hésiter à s'inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances.

Maison de quartier
de Cusino

1 place Cusino
77290 Mitry-Mory

Tél. : 01 64 67 38 58

www.mitry-mory.fr
mairie@mitry-mory.fr